

20 Jul 2023 -18:33

Appartient à [Conseil des ministres du 20 juillet 2023](#)

## Participation des travailleurs après une fusion, une scission ou une transformation transfrontalières

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne et du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des mesures d'accompagnement en ce qui concerne la représentation des travailleurs de sociétés issues d'une fusion, d'une scission ou d'une transformation transfrontalières.

L'avant-projet a pour objectif d'encadrer la CCT n° 94/1 du 20 décembre 2022 concernant la participation des travailleurs dans les sociétés issues de la fusion transfrontalière de sociétés de capitaux et de régler les aspects qui ne peuvent pas être précisés dans une CCT.

L'avant-projet est rédigé dans le cadre de la transposition de la Directive UE 2019/2121 en ce qui concerne les transformations, fusions et scissions transfrontalières. Cette directive vise à promouvoir la liberté d'établissement au sein de l'Union européenne en facilitant, pour les sociétés, la participation à des fusions, scissions et transformations transfrontalières, tout en protégeant les droits des travailleurs. Elle veille notamment à éviter que l'opération transfrontalière soit utilisée pour contourner les droits de participation des travailleurs.

Il comprend différentes mesures concernant notamment la confidentialité des informations transmises, la protection des représentants des travailleurs, les sanctions et le contrôle judiciaire, visant à garantir le bon fonctionnement des procédures de participation des travailleurs à des sociétés issues d'une fusion ou d'une scission ou d'une transformation transfrontalières.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
[contact@teamjustitie.be](mailto:contact@teamjustitie.be)

Julien Vandendorre  
Porte-parole (FR)  
+32 475 56 44 07  
[julien@teamjustitie.be](mailto:julien@teamjustitie.be)

Jan Van der Cruysse  
Porte-parole (NL)  
+32 490 57 33 88  
[jan@teamjustitie.be](mailto:jan@teamjustitie.be)